



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – REVENDEURS

Dr. Jonquille & Mr. Ail SAS

Siège social : 6 rue Saint-Domingue

SIRET : 848 088 209

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Société DR. JONQUILLE & MR. AIL, Société par Actions Simplifiée au capital 16222 €, 6, rue Saint Domingue, 44200 Nantes, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro SIRET 848 088 209 00020 , numéro SIREN 848 088 209, Représentée par Gaël Brelet en qualité de Président, TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR35848088209 (ci-après « le Fournisseur ») et tout professionnel (ci-après « le Revendeur ») souhaitant commercialiser les produits du Fournisseur.

2. COMMANDES

Toute commande passée auprès du Fournisseur implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente (CGV). Les commandes sont considérées comme fermes et définitives uniquement après confirmation écrite du Fournisseur. Un montant minimum de commande peut être requis pour chaque transaction. Par ailleurs, un acompte de 30 % du montant total HT, peut être exigé dès la validation de la commande. Le solde restant devra être réglé conformément aux conditions de paiement spécifiées à l'article 3.

3. TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix des produits sont exprimés en euros, hors taxes (HT) et ne comprennent pas les frais de livraison. Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment, avec un préavis de (30) jours. Le règlement des commandes doit être effectué par virement bancaire dans un délai de (60) jours à compter de la date d'émission de la facture, sauf accord



spécifique entre les parties. En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées, égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

4. LIVRAISON

Les délais de livraison seront communiqués au Revendeur à titre indicatif lors de la passation de commande. Les retards de livraison ne pourront donner lieu à aucune pénalité, indemnité ou annulation de la commande. La livraison sera effectuée au lieu indiqué par le Revendeur sur le bon de commande. En cas de produits manquants ou détériorés lors de la livraison, le Revendeur devra formuler toutes les réserves par écrit avec photos à l'appui à réception des produits dans un délai de trois (3) jours.

6. GARANTIE DE GERMINATION

Les semences fournies respectent les normes de germination et de pureté en vigueur, conformément aux réglementations applicables (Normes SEMAE). Le taux de germination peut varier selon les variétés et les conditions de culture. Le Fournisseur ne peut être tenu responsable des résultats après germination. En cas de litige, seul un certificat officiel de pureté et de germination délivré par la Station Nationale d'Essais de Semences (SNES) fera foi.

7. RETOURS ET GARANTIES

Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable du Fournisseur.

8. RESERVE DE PROPRIETE

Dr. Jonquille & Mr. Ail SAS conserve la pleine propriété des produits jusqu'au paiement intégral du prix par le Revendeur, ce, même en cas de livraison. Le transfert de propriété des produits au Revendeur s'effectue uniquement après paiement total de la commande. En cas de non-paiement, Dr. Jonquille & Mr. Ail SAS se réserve le droit de récupérer les produits en question, et ce, sans que cela n'entraîne de droits à indemnisation en faveur du Revendeur.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET POLITIQUE COMMERCIALE

9.1. Protection intellectuelle



Les modèles, concepts et designs développés par Dr. Jonquille & Mr. Ail SAS sont protégés et déposés auprès de l'INPI. Toute reproduction, imitation ou copie, totale ou partielle, de nos produits, concepts, noms de marque, visuels ou emballages est strictement interdite sans autorisation écrite et préalable du Fournisseur. Toute violation de ces droits fera l'objet de poursuites judiciaires.

9.2. Respect de la politique commerciale

Le Revendeur s'engage à respecter l'image de marque et la charte graphique du Fournisseur. Toute modification de packaging ou d'étiquetage doit être validée par le Fournisseur.

Le Revendeur s'engage à proposer les produits aux prix convenus avec le Fournisseur. Toute modification des prix de vente doit faire l'objet d'un accord préalable écrit du Fournisseur.

9.3. Stockage et manipulation des produits

Il appartient au Revendeur de s'assurer que les produits sont stockés dans des conditions adéquates, à l'abri de l'humidité, et manipulés avec précaution depuis leur réception jusqu'à leur mise en vente. Tout manquement à ces exigences de conservation relève de la responsabilité du Revendeur. En conséquence, Dr. Jonquille & Mr. Ail SAS ne pourra être tenu responsable d'éventuelles altérations des produits résultant d'un stockage inapproprié, et aucun retour ou remboursement ne pourra être exigé à ce titre.

10. FORCE MAJEURE

Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable en cas de retard ou de non-exécution lié à un cas de force majeure.

11. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera soumis au tribunal compétent de Nantes.